



CODE DE VIE

destiné aux parents et aux enfants

COMMUNICATION

Mousse

Chef de camp

☎ Gymnase de l'école : 450 347-1376, poste 2670
(sur les heures de camp)

Odile Gauvin

Coordonnatrice des loisirs

☎ 450 346-6641, poste 5
✉ loisirs.saint-alexandre@outlook.com

Des mémos vous seront acheminés à chaque semaine par courriel ou papier. Ces mémos vous informent de la thématique hebdomadaire et des activités particulières.

Utilisez le téléphone en cas d'urgence ou pour faire part directement de toute situation, notamment pour les absences lors des jours de piscine ou de sortie, à l'animatrice en chef (si disponible) ou à la coordonnatrice.

PLATEAUX

Les activités principales du camp de jour se déroulent à l'école Saint-Alexandre.

École primaire Saint-Alexandre
501 rue Saint-Denis
Satin-Alexandre Qc J0J 1S0
Porte #2 (porte extérieure du gymnase)

Les activités secondaires peuvent se dérouler au pavillon des loisirs, au terrain des loisirs, au parc ou à tout autre lieu du village facilement accessible à pied.

SERVICE DE GARDE

Le service de garde est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h.

Tout retard entraînera 2,00 \$ de frais par tranche de 15 minutes, payable immédiatement.

RETARD OU ABSENCE

Nous vous demandons d'arriver à l'heure afin que l'horaire des activités prévues ne soit pas perturbé.

Si votre enfant est en retard ou absent, que ce soit pour une partie de la journée ou pour la journée complète, veuillez s'il-vous-plaît en aviser un membre de l'équipe d'animation, préférablement la chef de camp ou la coordonnatrice.

PRÉSENCE DES PARENTS

De 9 h à 16 h, les parents ne sont pas admis au camp de jour, sauf dans le cas où l'enfant doit quitter avant la fin de la journée.

SORTIES

La sortie piscine a habituellement lieu le mardi après-midi. Casque de bain, maillot de bain, serviette de plage, chandail du camp, crème solaire, chapeau ou casquette sont des articles essentiels au bon déroulement de la sortie piscine.

Avec la collaboration et sous la vigilance des sauveteurs de la piscine, tous les nageurs potentiels seront évalués (aller-retour d'une largeur de piscine et 1 min de nage surplace). Les jeunes qui échouent le test deviennent des "nageurs novices" et porteront un bracelet coloré pour les identifier. Les "non-nageurs" devront porter un gilet de sauvetage en tout temps lorsqu'ils sont près de l'eau et seront aussi identifiés par un bracelet. La surveillance sera resserrée auprès de tous les enfants portant le bracelet.

La sortie spéciale a lieu généralement le jeudi. Selon des imprévus tel que la congestion routière, les heures de retour peuvent varier. Nous nous engageons à vous aviser le mieux possible lorsqu'un retard survient. Il est important que l'enfant apporte les articles nécessaires demandés pour chaque sortie, dont le chandail du camp (obligatoire). Ces articles vous seront mentionnés dans les mémos hebdomadaires.

COMPORTEMENT, LANGAGE ET RESPECT

Une atmosphère conviviale et respectueuse est souhaitée au sein du camp de jour.

À cet effet, que ce soit le parent ou l'enfant qui agisse de façon inappropriée, les mesures restrictives s'appliqueront, le cas échéant, sans aucun remboursement :

- 1ère fois : avertissement verbal ou écrit au parent ;
- 2ème fois : exclusion d'une journée de camp ;
- 3ème fois : exclusion définitive du camp.

AUCUN langage vulgaire, insulte, geste vulgaire ou violent, intimidation et attitude agressive n'est toléré de la part des enfants autant que des parents, et ce, entre enfants ou envers un membre de l'équipe d'animation.

OBJETS PERSONNELS

Il est recommandé de ne pas apporter d'objets personnels ou de valeur au camp de jour afin d'éviter qu'ils ne soient endommagés ou volés. Le camp de jour et l'Association des Loisirs de Saint-Alexandre ne sont pas responsables des objets personnels perdus, endommagés ou volés.

Les jeux électroniques tels que jeu vidéo, Game boy, DS, Ipod ou autre ne sont pas autorisés. Tous les jeux de ce genre seront automatiquement confisqués par l'animateur pour la journée.

BOISSON, BOÎTES À LUNCH & COLLATION

Les boîtes à lunch sont mises sous clé dans le vestiaire respectif du groupe dès l'arrivée de chaque enfant. Le local sera ouvert le temps que chaque enfant récupère sa boîte à lunch uniquement aux heures des collations et au repas du midi.

Les lunchs et collations doivent être apportés par les enfants au moment de leur arrivée.

Dans une optique "santé", les enfants sont invités à ne boire que **de l'eau ou du jus de fruits** au camp de jour. Aucune liqueur ou boisson énergétique ne sera tolérée au camp de jour. Sachez que cette consigne s'applique aussi à nos animateurs. **Votre enfant doit toujours apporter sa bouteille d'eau lors des sorties.**

CODE VESTIMENTAIRE

Par mesure de sécurité et afin d'identifier rapidement les enfants du camp de jour Alextra, prenez note que le port de celui-ci est **obligatoire pour toutes les sorties**. Pensez à identifier les chandails du camp de votre enfant. En cas de perte, le chandail restera obligatoire pour les sorties et devra être racheté au coût de 20,00 \$.

Nous recommandons à vos enfants d'apporter en tout temps leur serviette et maillot de bain, car lors des journées chaudes, les jeux d'eau peuvent être au rendez-vous au parc des loisirs.

MÉDICATION

Les enfants devant prendre une médication sur les heures de camp de jour seront particulièrement supervisés. Dans cette optique, des précisions sur la posologie (moment pour la prise de médicaments et quantité administrée) seront demandés par l'équipe d'animation. Les médicaments seront mis en sécurité sous la garde de la chef de camp.

Comme l'équipe d'animation n'a pas les compétences et l'autorité nécessaire pour administrer la médication, **les enfants demeurent seuls responsables de la prise de leur médicament.**